

OBJET : COMMISSION D'APPEL D'OFFRES : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION.

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu l'article 22 du Code des Marchés Publics,

Considérant que Monsieur MONINO et Monsieur ROS ont demandé à être remplacés dans leur fonction à la commission d'appel d'offres,

A L'Unanimité,

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Désigne les conseillers municipaux suivants pour constituer la Commission d'Appel d'Offres :

Titulaires :

- Carmen CABADA-SALAZAR
- Christine RATZEL
- Jeannine MOUALED
- Thierry AUGY
- Maria GONZALEZ-FRETUN

Suppléants :

Brahim HEDJEM
Sophie MATHIS
Carmen CARON
Guy REGAZZI
Marc RUER

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,